

Qu'est-ce qu'un tapis de confort ?

Le terme « tapis de confort » jusqu'ici non défini a même été utilisé dans le passé comme base pour les décisions de subvention. Mais quand les fabricants peuvent-ils classer leur produit comme tapis de confort pour les bovins ? Quels critères techniques et liés aux animaux doivent être remplis ? Une norme DIN publiée en avril 2020 apporte des éclaircissements à ce sujet.



DIN 3763 – standard uniforme pour les tapis d'étables avec des classes de « confort »

Les produits doivent répondre à certains **standards** en matière de **durabilité** (par exemple, résistance à l'abrasion, résistance aux acides) et de **bien-être des animaux** (par exemple, adhérence) afin d'être **conformes à la norme DIN**. En plus, la norme offre aux fabricants la possibilité de classer leurs tapis de couchage dans quatre **classes de confort en fonction de leur élasticité** (déformabilité en mm).

L'exigence minimale est clairement définie !

À l'avenir, les déclarations marketing sur le confort et la durabilité ne doivent plus être la seule base de décision. Au contraire, des normes uniformes apportent de la **transparence au marché et facilitent la sélection des produits**. La nouvelle norme peut également servir de **base aux décisions de subvention** pour les **programmes de subvention**.

Une chose est sûre : dorénavant, l'exigence minimale de confort des tapis selon la norme DIN est clairement et simplement définie.

Les tapis KRAIBURG sont conformes à la norme DIN

Tous les tapis d'aires d'exercice KRAIBURG sont conformes à la norme DIN.

En ce qui concerne les tapis de couchage, KRAIBURG propose des produits adaptés à chaque classe de confort. Les deux produits phares KEW Plus et WINGFLEX, par exemple, correspondent à la classe 4 - la meilleure catégorie avec la plus grande déformabilité.

